

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Le 21 novembre 2022 – 19 H Centre récréatif Jean-Guy-Houle – 151 rue Gamelin

ORDRE DU JOUR

- A. Ouverture de la séance
 - 1. Moment de réflexion
 - 2. Adoption de l'ordre du jour
- B. Emprunt temporaire Résolution

Période de questions

C. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier